



Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

**Conception, réalisation
et installation d'une œuvre
d'art originale sur le thème des Portes de
Bretagne le long de l'itinéraire cyclable
La Régalante**

APPEL A CANDIDATURES

Date limite de dépôt des offres : *03 octobre 2025 à 12h00*

Numéro du marché : 2025_LD_OA

Commanditaire :

Mairie de Luitré-Dompierre
14 rue de Normandie
35133 Luitré-Dompierre

COFINANCÉ PAR

UNION EUROPÉENNE



*L'Europe s'engage
en Bretagne*



**DESTINATION RENNES & LES
PORTES DE
BRETAGNE**

SOMMAIRE

<i>ARTICLE 1 : CONTEXTE DU PROJET, L'ITINERAIRE CYCLABLE LA REGALANTE</i>	<i>2</i>
<i>ARTICLE 2 : TRAME COMMUNE A L'ENSEMBLE DES ŒUVRES.....</i>	<i>4</i>
2.1. Objet de la commande	4
2.2 Localisation des œuvres	5
2.3. Les sources d'inspiration communes	6
2.4. Les attentes en matière de transitions.....	8
2.5. Les attentes en matière technique	9
<i>ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU PROJET DE LA COMMUNE DE LUITRE- DOMPIERRE.....</i>	<i>10</i>
3.1. Contexte local.....	10
3.2. Présentation du lieu d'implantation de l'œuvre d'art.....	11
3.3. Particularité des attentes locales.....	13
3.4 Structure artistique partenaire.....	16
<i>ARTICLE 4 : ORGANISATION GENERALE</i>	<i>16</i>
4.1. Éligibilité.....	16
4.2. Modalités de sélection du candidat.....	17
4.3. Composition du jury de sélection	19
4.4. Exécution de la mission.....	19
4.5. Calendrier prévisionnel	20
4.6. Conditions financières.....	21
4.7. Contact	21

ARTICLE 1 : CONTEXTE DU PROJET, L'ITINERAIRE CYCLABLE LA REGALANTE

Depuis mars 2024, La Régalante (V409) est un nouvel itinéraire cyclable qui relie le Mont Saint-Michel à Nantes. Cet itinéraire traverse la Destination touristique Rennes et les Portes de Bretagne et passe par la commune de Luitré-Dompierre.

L'itinéraire de La Régalante s'étend sur 275 km et traverse 3 régions Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, 3 départements la Manche, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique et près de 70 communes. La mise en tourisme global de l'itinéraire est pilotée par un Comité d'Itinéraire coordonné par l'agence Ille-et-Vilaine Tourisme.

La Régalante s'inscrit au cœur de l'ancienne zone de frontière historique des Marches de Bretagne, territoire d'entrée, autrement dit « Portes de Bretagne », qui séparait le duché Breton du Royaume des Francs jusqu'au 16ème siècle. Cette zone s'étendait de la Baie du Mont-Saint-Michel à la Baie de Bourgneuf (Loire-Atlantique).

“Zone privilégiée de passages, de contacts et d'échanges souvent fructueux, les Marches de Bretagne furent le théâtre naturel des événements les plus décisifs qui jalonnèrent l'histoire bretonne au cours du Moyen-Âge”. René Cintré, Les Marches de Bretagne au Moyen Âge, éditions JM Pierre, 1992.

La zone des Marches de Bretagne n'était pas seulement un espace militaire, c'était aussi une zone d'échanges entre plusieurs territoires qui a bénéficié de d'influences sociales, commerciales, culturelles, innovantes etc. Des marchandises en passant par l'architecture ou les savoir-faire circulaient de part et d'autre.

De ce riche passé, les territoires de la Destination Rennes et les Portes de Bretagne ont hérité d'un patrimoine d'exception qui a façonné leurs paysages et qui constitue aujourd'hui l'un de ses principaux facteurs d'attractivité touristique.

L'itinéraire est ponctué de patrimoine médiéval (patrimoine bâti, forteresses, châteaux, cités médiévales), il traverse de multiples espaces naturels et est ponctué de centres-villes et bourgs où se retrouvent les spécialités culinaires locales. L'itinéraire emprunte une ancienne voie ferrée sur la partie nord et des voies partagées sur la partie sud. Plus d'infos sur [l'itinéraire La Régalante](#)

Itinéraire cyclable de La Régalante



ARTICLE 2 : TRAME COMMUNE A L'ENSEMBLE DES ŒUVRES

Cet appel à candidatures s'inscrit dans un projet de coopération entre plusieurs territoires et partenaires (EPCI, communes, Destination Touristique, structures artistiques, Comité Itinéraire), situés en Ille-et-Vilaine, ayant identifié le besoin commun d'appuyer la dynamique de mise en tourisme de l'itinéraire de La Régalante autour d'un projet commun de création artistique contemporaine originale.

L'objet de l'appel à candidatures et le mode opératoire ont été définis collectivement par l'ensemble des porteurs de projets¹ et partenaires² impliqués dans le projet. La démarche globale est coordonnée par « Destination Rennes et les Portes de Bretagne » et fait l'objet d'un projet de coopération via le programme européen LEADER. La Région Bretagne et les fonds FEADER-LEADER viennent cofinancer le projet.

2.1. Objet de la commande

Le présent appel à candidatures a pour objet la **conception, la réalisation et l'installation d'une œuvre d'art originale pérenne sur le thème des Portes de Bretagne, sur la commune de Luitré-Dompierre.**

L'œuvre sera unique et viendra ponctuer l'itinéraire de La Régalante, au même titre que **sept autres œuvres, connectées entre elles autour d'un projet commun.** L'ensemble des œuvres utilisera la même **trame commune** pour garantir une cohérence globale à l'échelle du **parcours artistique cyclable.** L'itinéraire constituera à terme un parcours d'expression artistique unique.

Des spécificités sont ajoutées par chaque commanditaire en fonction de l'environnement d'implantation de chaque œuvre. (Voir article 3).

L'œuvre sera acquise par le présent commanditaire et restera en place (voir attentes techniques) pour une durée minimum de 8 ans.

Ce projet a pour objectifs de :

- Positionner **La Régalante** comme un **parcours d'expression artistique unique**, le différenciant des autres itinéraires cyclables en France et œuvrant à son attractivité,
- Révéler les **richesses patrimoniales et naturelles** des territoires traversés par l'itinéraire de La Régalante par le prisme de la **création artistique**,
- Réinterpréter via un **état d'esprit contemporain**, la zone historique des « **Marches de Bretagne** » - territoire frontalier, zone d'échange culturel, commerciale etc. autrement appelée « **Les Portes de Bretagne** ».
- **Créer des repères visuels**, invitant les habitants, les itinérants ou excursionnistes, les amateurs d'arts, les voyageurs, etc. à une exploration sensible du territoire en leur proposant de porter un nouveau regard sur les sites naturels et historiques qui les entourent.
- **Multiplier les motifs de visite** des touristes et excursionnistes, et favoriser l'arrêt des itinérants pour **générer des retombées économiques sur le territoire**,

¹ Bretagne Porte de Loire Communauté, Couesnon Marche de Bretagne, Luitré-Dompierre, Roche au Féas Communauté, Vitré Communauté

² Artothèque, Comité Itinéraire de La Régalante, Destination Fougères, Destination Rennes et les Portes de Bretagne, Galerie Albert Bourgeois, Fougères Agglomération, Superflux.

- **Renforcer les interconnexions entre les partenaires de l'itinéraire** en favorisant l'effet réseau entre les œuvres de l'itinéraire,
- Œuvrer à une création artistique contemporaine **accessible partout et pour tous**.
- **Soutenir les professionnels du secteur artistique**, du champ de l'architecture et du design et valoriser leur travail.

2.2 Localisation des œuvres

L'œuvre d'art concernée par cet appel à candidatures fera partie d'un ensemble plus large composé de 7 œuvres réparties sur 150 km de la Régalante, uniquement en Ille-et-Vilaine.

Localisation prévisionnelle des œuvres



— Tracé La Régalante à l'échelle de la Destination Rennes et les Portes de Bretagne

📍 Localisation pressentie des œuvres d'art

2.3. Les sources d'inspiration communes

→ Les attentes spécifiques en matière d'identités

La Bretagne touristique est découpée en 10 Destinations Touristiques bretonnes qui correspondent aux bassins de fréquentation et de consommation des clientèles touristiques. Ces territoires **s'affranchissent des limites administratives pour replacer le visiteur au cœur du processus de développement**. Les destinations touristiques sont des territoires de projet et la **maille de référence du développement touristique en Bretagne**.

Le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2020-2025 de la Région Bretagne se décline au travers d'un positionnement fort « **Identité et transitions** » dont l'ambition est de capitaliser sur les valeurs qui fondent la Bretagne pour envisager un tourisme tourné vers l'avenir, résolument inscrit dans les transitions méthodologiques, sociales, économiques, climatiques, environnementales et numériques.

Les 10 Destinations de la région Bretagne



10 EPCI de la Destination Rennes et les Portes de Bretagne



La commune de Luitré-Dompierre fait partie du territoire de la Destination Touristique Rennes et les Portes de Bretagne.

Chaque Destination Touristique Bretonne se singularise par ses identités. Celles de la Destination Rennes et les Portes de Bretagne s'articulent autour des concepts suivants : **avant-garde, accessibilité et ville-campagne**.

Ces concepts ont pour vocation d'être inspirants et d'apporter une spécificité territoriale aux projets menés dans la Destination. Pour accompagner tout acteur œuvrant sur le territoire des **carnets d'inspiration** basés sur les identités de la Destination ont été réalisés. **Il est attendu des artistes une prise en compte des identités de la Destination pour la conception de son ou ses œuvres.**

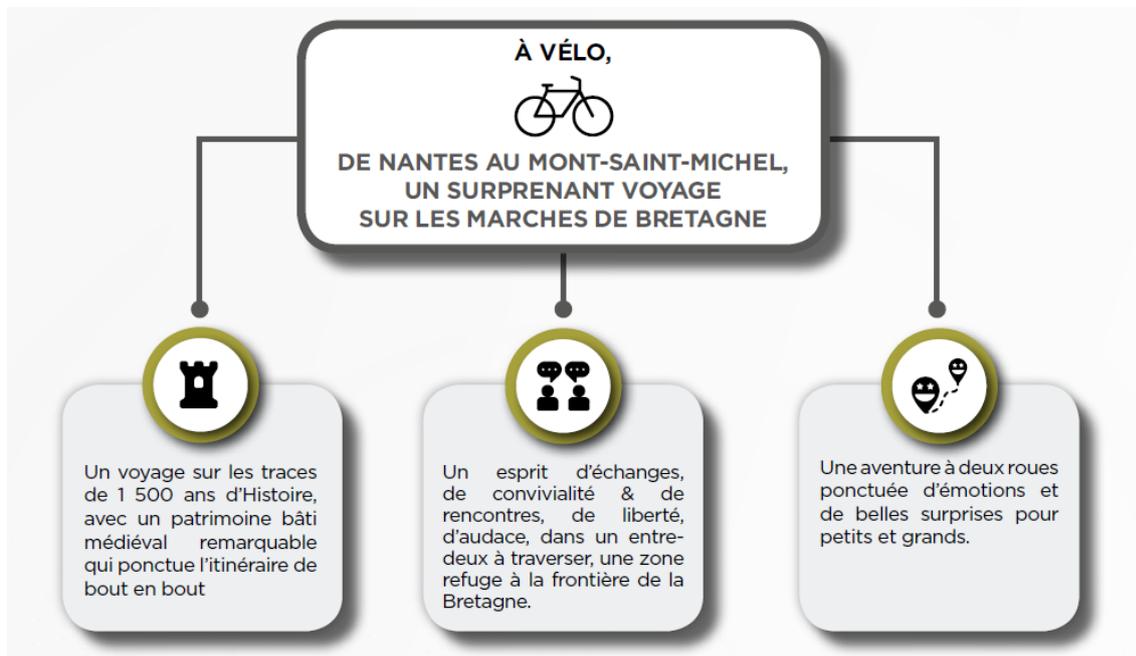
Ces carnets sont disponibles sur le site de la Destination.

[Carnet d'inspiration Espaces Destination Rennes et les Portes de Bretagne](#)

[Carnet d'inspiration Culinaire Destination Rennes et les Portes de Bretagne](#)

→ Positionnement de La Régalante

Le positionnement marketing de l'itinéraire La Régalante, fil rouge du développement et de la communication se décline en 3 axes.



Le positionnement marketing de La Régalante est à retrouver en annexe n°1.

2.4. Les attentes en matière de transitions

Il est attendu des artistes un engagement affirmé dans les démarches de transitions. Il s'agit de préserver, valoriser et intégrer l'œuvre dans son environnement (urbain ou paysager) en tenant compte des habitants, des contraintes des sites et des conditions climatiques.

Dans le cadre de cet appel à candidature, il est attendu des artistes un engagement affirmé dans les démarches de transitions. Il s'agit de préserver, valoriser et intégrer l'œuvre dans son environnement (urbain ou paysager) en tenant compte des habitants, des contraintes des sites et des conditions climatiques.

Le ou les candidats doivent obligatoirement prendre en compte les éléments suivants et les détailler dans leur dossier de candidature :

- **Provenance des matières premières** : utilisation, en partie, des matériaux recyclés et/ou de seconde vie et/ou des écomatériaux.

Le ou les candidats sont également fortement encouragés à prendre en compte les éléments suivants :

- **L'impact du projet sur le milieu** :
 - Paysage,
 - Biodiversité,
 - Emprise foncière
 - Imperméabilisation des sols.
- **Évolutivité, réversibilité du projet, réparabilité ou intégration d'une approche low-tech,**
- **L'impact du projet** lors de la construction de l'œuvre
 - Gestion des déchets lors de la construction
 - Empreinte carbone

2.5. Les attentes en matière technique

→ Techniques d'expression

Le candidat est libre de recourir aux techniques d'expression de son choix, sous réserve de respecter les sources d'inspiration, les attentes en matière de transition précitées et les éléments techniques suivants.

→ Éléments à prendre en considération dans le projet :

- **Forme plastique** : le candidat devra choisir un angle pour réinterpréter la notion de Portes de Bretagne, sans s'enfermer dans une époque et en la reliant au site d'implantation. L'œuvre pourra ou non aboutir à une œuvre franchissable (par exemple œuvre en forme d'arche).
- **Degré de réalisation** : La réalisation de l'œuvre doit être complète ; elle comprendra les croquis et études préalables, la fabrication, la livraison et l'installation sur site. Elle devra respecter l'ensemble des normes et réglementations en vigueur.
- **Visibilité** : l'œuvre doit être visible et accessible par tous, sans perturber le parcours cyclable. Son positionnement doit être cohérent le long de l'itinéraire.
- **Sécurité** : L'œuvre ne doit pas présenter de danger pour le public, ni entraîner des dégâts ou de la pollution du site ni porter atteinte à l'ordre public. L'œuvre doit être compatible avec le passage d'engins de secours, d'entretiens et agricoles.
Note : Si l'œuvre retenue envisage une **œuvre franchissable** par le grand public, l'artiste devra inclure dans son enveloppe financière le recours à un bureau d'étude validant le passage du grand public. Les coûts de la mission seront donc pris en charge par le candidat retenu.
- **Dimensions** :
 - Gabarit largeur de 3m de large **et** de 3m en hauteur minimum dans le cas d'une **œuvre franchissable** sur la voie verte.
 - Gabarit largeur de 3m de large **ou** de 3m en hauteur minimum dans le cas d'une œuvre aux abords directs de la voie verte.
- **Matériaux** : les matériaux choisis sont libres. Toutefois, ces matériaux devront être résistants aux aléas météorologiques, aux éventuels actes de vandalisme, être durables ou renouvelables dans le temps, peu consommateurs d'énergie, non polluants pour l'environnement.
- **Localisation** : L'œuvre doit établir une résonance avec son lieu d'imposition, en s'harmonisant à son contexte paysager et patrimonial. (Prise en compte des besoins identifiés par le commanditaire) -> article 3
- **Durabilité** : sauf exception, l'œuvre devra rester sur place pour une durée minimale de 8 ans.
- **Réparabilité** : l'œuvre doit pouvoir être restaurable en utilisant des techniques / matériaux sans risque d'obsolescence à court et moyen terme.
- **Entretien** : les précisions sur l'entretien de l'œuvre sont à retrouver dans la convention figurant en annexe n°3.

ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU PROJET DE LA COMMUNE DE LUITRE-DOMPIERRE

3.1. Contexte local

Née en 2019 de la fusion de Luitré et Dompierre-du-Chemin, Luitré-Dompierre est une commune rurale d'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, qui compte 1880 habitants. Elle fait partie des 28 communes de Fougères Agglomération. La commune bénéficie d'un contexte historique et touristique particulièrement riche et dynamique. Située à seulement 10 minutes de Fougères, une cité médiévale et touristique emblématique, Luitré-Dompierre s'inscrit au cœur de la frontière historique des Marches de Bretagne, une région façonnée par son passé médiéval. L'imposant château fort de Fougères, l'un des plus grands d'Europe, en est le témoin privilégié, soulignant l'importance stratégique de ce territoire au fil des siècles. De plus, la commune est traversée par La Régalante, un itinéraire cyclable majeur, qui renforce son dynamisme touristique.



Ancré dans l'identité bretonne, ce territoire se caractérise par une identité forte où une histoire foisonnante et un patrimoine naturel exceptionnel qui s'entremêlent. Une richesse qui se manifeste à travers son patrimoine bâti, culturel, culinaire, immatériel, naturel et paysager. Plus d'infos sur www.destination-fougères.bzh

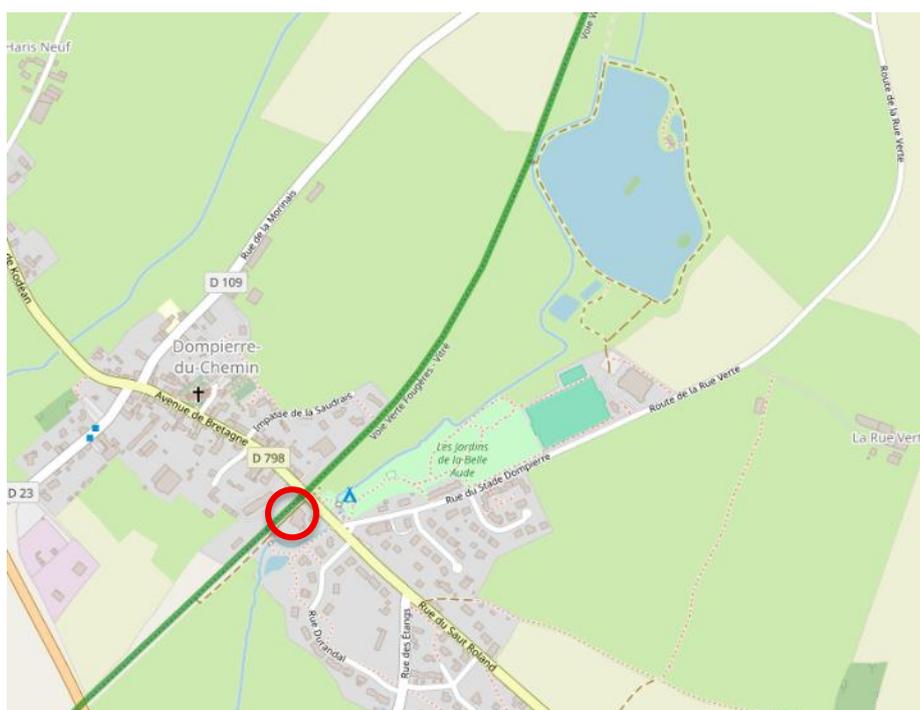


3.2. Présentation du lieu d'implantation de l'œuvre d'art

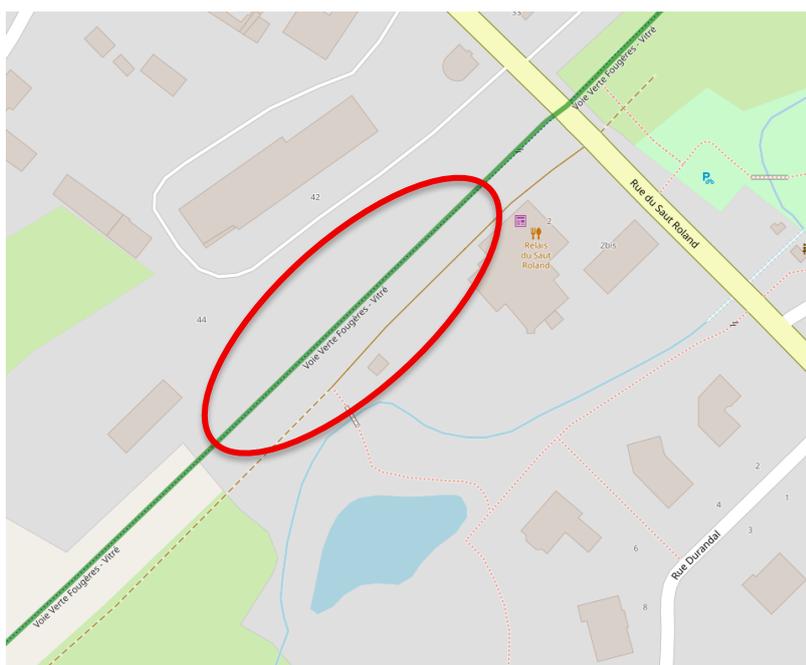
L'œuvre pérenne sera implantée au niveau de la Régalante, sur la commune déléguée de Dompierre-du-Chemin, à proximité immédiate de la rue du Saut Roland, proche du restaurant Le Relais du Saut Roland et du Parc de la Belle Aude en cours d'aménagement où se situent ,entre autre, un plan d'eau, une aire de services adapté à l'accueil des cyclotouristes et randonneurs avec des cabanes pour faire étape et des emplacements de stationnement vélo de longue durée, l'aire de jeux inclusive ESCALADO, des tables de pique-nique, des toilettes.

L'emplacement définitif de l'œuvre sera défini d'un commun accord entre le candidat retenu et la commune de Luitré-Dompierre.

Lieu d'implantation prévisionnel de l'œuvre d'art à Dompierre-du-Chemin, commune déléguée de Luitré-Dompierre



Zoom sur le lieu d'implantation prévisionnel



Vues du lieu d'implantation prévisionnel



Environnement proche



3.3. Particularité des attentes locales

La commune de Luitré-Dompierre souhaite compléter l'article 2 Trame commune à l'ensemble des œuvres avec les spécificités locales suivantes :

- **Sources d'inspiration locales**

La commande d'une œuvre d'art s'inscrit dans la volonté de la commune de Luitré-Dompierre d'animer la voie verte qui traverse son territoire. L'objectif est d'inciter les visiteurs, qu'ils soient en balade ou en itinérance, à vélo, à pied, à cheval, à marquer une pause et à se laisser interpeller par une installation artistique originale. Cette œuvre, de grande envergure et pérenne, aura pour mission de révéler l'identité et les spécificités de la commune au travers du thème des Portes de Bretagne, et plus précisément proposer une réinterprétation via un **état d'esprit contemporain**, la zone historique des « **Marches de Bretagne** » - territoire frontalier, zone d'échange culturel, commerciale etc. autrement appelée « **Les Portes de Bretagne** » (2.3 de l'appel à candidature).

A ce thème général, s'ajoute les sources d'inspiration communes (Carnet d'inspiration de la Destination RPB et le Positionnement de La Régalante) et les sources d'inspiration locales pour accompagner et guider le travail des artistes.

Il est attendu du candidat retenu qu'il puise son inspiration dans le riche contexte et l'histoire de Luitré-Dompierre. La commune dispose en effet d'une multitude d'atouts propices à nourrir la création artistique.

- **Un patrimoine d'exception : l'espace naturel Les Roches du Saut Roland.** Il se caractérise par des falaises de quartz. L'une d'elles culmine à 173 m. Le site tire son nom de Roland, le neveu de Charlemagne. En l'an 800, le chevalier aurait expérimenté plusieurs traversées à cheval entre les rochers. La légende énonce que le cavalier dédia ses deux premiers sauts à Dieu et à la Vierge : le franchissement s'effectua sans encombre. Par contre, le troisième saut, réservé à sa bien-aimée, lui fut fatal : Roland chuta au fond du ravin et perdit la vie. L'espace est aujourd'hui un espace naturel départemental de 40 ha ainsi qu'un site d'escalade répertorié par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME).

À partir du site naturel du saut Roland, la commune renforce, depuis de longues années, ses liens avec les sports de grimpe et d'escalade. Elle dispose d'une salle de sport avec un mur intérieur d'escalade permettant au Club Alpin Fougereais et aux scolaires de s'entraîner et d'accueillir des compétitions allant jusqu'au niveau régional.

L'espace naturel Les Roches du Saut Roland - Luitré-Dompierre



- **Le parc de la Belle Aude.** Cet espace vert de 5 ha, dédié aux loisirs et à la détente, en plein cœur du bourg de Dompierre-du-Chemin, et à proximité immédiate de La Régalante est en cours d'aménagement. Au printemps 2026, les habitants et les voyageurs de passage, cyclistes, randonneurs à pied ou à cheval pourront profiter de nombreux équipements et services : aire de jeux autour des pratiques de grimpe. Elle aura pour nom ESCALADO. Pumptrack, parcours découverte sur la biodiversité, espace détente et aire de pique-nique, aire de service pour les cyclotouristes, 3 cabanes pour faire étape à la nuitée et service de location de vélos en libre-service.



Plan d'aménagement du parc de la Belle Aude



Illustrations non définitives du projet d'aménagement du parc de la Belle Aude



- **L'ancienne voie ferrée.** Le territoire communal est traversé par l'ancienne ligne ferroviaire reliant Vitry à Fougères, en service jusqu'en 1991. Aujourd'hui, cet axe a été réaménagé en voie verte réservé aux piétons, cyclistes et cavaliers, et constitue une section de La Régalante. Ce parcours conserve encore quelques constructions qui rappellent son passé ferroviaire, notamment des maisons de garde-barrière, la halte de Luitré et la Gare de Clairay.

- **Consultation des habitants**

Afin de faciliter l'appropriation de ce projet localement, il est attendu que le candidat retenu consulte les habitants dans son processus de création. Ainsi, le candidat étayera ses réflexions artistiques à partir de témoignages et de récits en lien avec le territoire concerné.

Cette phase de rencontres, de collectage est laissée libre dans sa forme à l'artiste (un temps fort, rencontre avec les habitants...). Le candidat retenu pourra s'appuyer sur la commune et ses partenaires pour organiser ces temps d'animation.

- **Médiation culturelle**

Les candidats sont invités à proposer d'autres actions de médiation culturelle qu'ils souhaitent mettre en place tout au long de la mission.

3.4 Structure artistique partenaire

Initialement installée depuis 2012 au Couvent des Urbanistes à Fougères, la Galerie Albert Bourgeois soutient la création contemporaine à travers des résidences d'artistes et un programme de médiation culturelle ouvert à tous les publics de Fougères Agglomération.

Chaque année, en partenariat avec l'École Communautaire d'Arts Plastiques, une thématique originale guide la programmation. En 2025/26, il s'agit de *Changement d'échelle*.

La Galerie sort de ses murs !

Durant la période des travaux aux Urbanistes, la Galerie ne dispose plus d'espace d'exposition. Afin de poursuivre ses missions, elle devient itinérante et propose une programmation hors-les-murs.

Dans ce cadre, le dispositif « L'art en valise » permet à la Galerie d'intervenir au sein des structures qui en font la demande (établissements scolaires, structures sociales, associations, etc.).

Au programme :

- Présentation d'artistes et échanges autour de leurs démarches
- Ateliers de pratique artistique

Intervention gratuite – sur réservation

Un fonds d'oeuvres

Depuis 2012, la Galerie constitue une collection d'œuvres qui est enrichie chaque année par des acquisitions ou des dons d'artistes. L'objectif est de les exposer sur le territoire de Fougères Agglomération pour rapprocher les publics de la création contemporaine.

Renseignements : 02.23.51.35.37 /galerie@fougeres-agglo.bzh

<https://fougeres-agglo.bzh/culture-sports-et-loisirs/culture/galerie-albert-bourgeois/>

ARTICLE 4 : ORGANISATION GENERALE

4.1. Éligibilité

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes qualifiés répondant de manière isolée ou en réponse groupées, aux structures agissant dans le domaine des métiers d'art et/ou travaillant avec un ou des artistes qualifiés. Les candidats doivent disposer d'un numéro de SIRET. Ce numéro peut être complété par un numéro d'autoentrepreneur ou dépendre de l'URSSAF Limousin.

Il n'est pas permis aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

4.2. Modalités de sélection du candidat

Cet appel à candidatures vise à sélectionner artistes qualifiés répondant de manière isolée ou en réponse groupées, aux structures agissant dans le domaine des métiers d'art et/ou travaillant avec un ou des artistes qualifiés. La sélection du candidat se déroulera en 2 phases :

1- Présélection de 3 candidats maximum basée sur l'analyse du dossier de candidature, menée par la commune de Luitré-Dompierre et ses partenaires.

2- Sélection du candidat retenu à l'issue de l'audition des candidats pré-sélectionnés.

→ Pré-sélection de 3 candidats maximum

Pour la pré-sélection, il est attendu que chaque candidat transmette un dossier de candidature constitué des pièces suivantes (en fichier .pdf) regroupées en un seul dossier comprenant les deux parties et éléments suivants :

Une partie artistique regroupant dans l'ordre les pièces suivantes :

- Une note d'intention rédigée en français (2 pages environ) permettant de définir les éléments suivants: forme plastique et lien proposé aux Portes de Bretagne, intégration des sources d'inspiration et des transitions, prise en compte des attentes techniques, caractéristiques particulières de la commune de Luitré-Dompierre, calendrier de réalisation, collaborations artistiques éventuelles, lieu de réalisation de l'œuvre, modalités d'installation de l'œuvre. Modèle de note d'intention à compléter et signer en annexe n°2.
- Description du mode et des objectifs de consultation des habitants, à minima, lors le processus de création.
- Un curriculum vitæ ou une biographie (1 page A4 maximum) pour le candidat
- et le cas échéant pour chaque artiste participant ;
- Un book avec 5 références artistiques maximum ciblées et détaillées (10 pages maximum). En cas de groupement, chaque membre devra fournir 5 références artistiques max. ciblées et détaillées.
- Une présentation des moyens humains et matériels du candidat, par le biais du Cerfa DC2 ou d'un document équivalent.
- Tout autre élément complémentaire jugé utile par le candidat (la note pourra ou non être agrémentée d'un croquis, d'une illustration, etc...).

Un devis global au regard du budget alloué précisant la répartition prévisionnelle des différents coûts de conception, réalisation, fournitures matériaux, livraison, installation et frais annexes. Les montants devront être indiqués en HT et TTC. Le devis devra indiquer la mention suivante : **Projet PORTA'PORTES LUITRE-DOMPIERRE.**

Une partie administrative avec les pièces suivantes :

- Le contrat de commande artistique signé, par lequel le candidat s'engage à respecter les modalités de la commande et les documents demandés ;
- Un RIB ou dans le cas des réponses groupées, les RIB des structures candidates.

Tout dossier de candidature incomplet ou arrivant hors délais ne sera pas pris en compte. Aucune candidature ne pourra être déposée par courrier ou physiquement.

**Les candidatures seront adressées à la mairie de Luitré-Dompierre par voie électronique
à l'adresse suivante : accueil@luitre-dompierre.fr**

Avant le 03 octobre 2025 à 12h00

Le dossier de candidature numérique (ne dépassant pas 5 Mo)
aura pour objet : « **nom du candidat-Luitré-Dompierre** ».

Un avis de réception sera envoyé au plus tard une semaine après la fin de la consultation par courrier électronique aux artistes-candidats ayant déposé une candidature.

Critères d'analyse des candidatures :

La pré-sélection sera basée sur l'analyse du dossier de candidature, menée par la commune de Luitré-Dompierre et ses partenaires.

Critères avec pondération :

- **Critères techniques et artistiques 60%** dont :
 - *Choix artistiques (qualité de la note d'intention, prise en compte des éléments du cahier des charges) 20%*
 - *Critères techniques (calendrier, conditions requises en termes de maintenance et d'entretien) 20%*
 - *Modalités de consultation des habitants 20%*
- **CV et références sur des projets récents** (œuvre d'art pérenne, monumentale, en extérieur, projet public) **20%**
- **Les moyens humains, matériels et financiers du candidat**, élément qui permettront de juger de la capacité de l'artiste à mener à bien ce projet **20%**

A l'issue de l'examen des candidatures, 3 candidats maximum seront invités à présenter leur proposition lors d'une audition. Le nom des candidats présélectionnés sera communiqué individuellement par courrier électronique. Les autres candidats sont informés du rejet de leur candidature par courrier électronique.

→ Sélection définitive du candidat retenu

Les candidats pré-sélectionnés seront invités à présenter leur proposition devant un jury lors d'une audition en présentiel ou en visioconférence. Les frais de transport sont remboursés sur présentation des justificatifs (tickets de train, factures, etc.) ou selon le barème des frais kilométriques entre le domicile du candidat et Luitré-Dompierre, dans la limite maximum de 500 € TTC aller-retour uniquement pour les 2 candidats non retenus. Pour le candidat retenu, les frais de transport seront inclus dans son offre.

Cette audition aura pour but d'approfondir les propositions des trois candidats pré-sélectionnés et d'affiner le choix du candidat retenu. **Les dates d'audition sont fixées au 18 et 19 novembre 2025 à partir de 18h à Luitré-Dompierre.**

Le nom du candidat retenu sera communiqué individuellement par courrier électronique. Les autres candidats sont informés du rejet de leur candidature par courrier électronique.

Attribution du marché

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation.

En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié. La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

4.3. Composition du jury de sélection

Le jury de sélection sera composé des représentants de :

- la mairie de Luitré-Dompierre
- la galerie Albert Bourgeois
- des habitants
- de la Destination Rennes et les Portes de Bretagne

4.4. Exécution de la mission

La commande de l'œuvre d'art est prévue en 2 phases. À chaque étape, le candidat retenu travaillera en étroite collaboration avec la commune de Luitré-Dompierre et ses partenaires. Un comité de pilotage sera mis en place pour le suivi du projet. Il est attendu du candidat retenu une réunion de lancement, puis des réunions de présentation du projet à chaque phase. Des échanges de suivi réguliers sont également à prévoir tout au long de la mission.

→ Phase 1 : Conception de l'œuvre

Pour cette phase, le candidat retenu devra proposer, à minima, une concertation avec les habitants pour présenter son univers artistique et recueillir leurs idées afin de finaliser la conception de son œuvre. Cette phase de rencontres, de collectage est laissée libre dans sa forme à l'artiste (un temps fort, rencontre avec les habitants...). Le candidat retenu pourra s'appuyer sur la commune et ses partenaires pour organiser ces temps d'animation.

A l'issue de cette phase, le candidat retenu remettra au commanditaire les éléments suivants.

- **Une étude artistique :**

Une description de l'œuvre sous forme de dessin ou maquette ou de simulation numérique intégrée à son environnement. Ainsi que tous les éléments à mentionner pour la réalisation d'un cartel : nom de l'œuvre et texte de présentation de la démarche artistique, etc...

- **Une étude technique :**
 - Un descriptif détaillé des matériaux utilisés et des dimensions envisagées, la provenance des matériaux utilisés, la part des matériaux durables ou recyclables utilisés.
 - La méthode de fabrication et d'installation,
 - Une notice et un protocole de maintenance de l'œuvre détaillant la nature et la fréquence des interventions nécessaires à son bon fonctionnement et à sa bonne conservation sur 8 ans dont la version définitive sera remise à la livraison,
 - Une note exposant le respect des contraintes spécifiques et sécuritaires définies par le commanditaire.

- **Un devis détaillé et complet comprenant :**
 - Les coûts de création
 - Les coûts de réalisation
 - Les coûts de fournitures et matériaux
 - Les coûts pour la livraison-installation
 - Les coûts liés au respect des réglementations en vigueur (droit de présentation publique)
 - Les frais annexes (restauration, transport, hébergement)

Les montants devront être indiqués en HT et TTC. Le devis devra indiquer la mention "Projet PORTA'PORTES LUITRE-DOMPIERRE".

- **Un planning prévisionnel détaillé** de la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation de l'œuvre faisant apparaître les dates clés et respectant le délai global alloué.

La description précise de l'œuvre sera formalisée pendant la phase de conception.

Un descriptif complet de l'œuvre sera **annexé, par voie d'avenant, au présent contrat** en cours d'étude, une fois validé par le commanditaire.

Cette note engagera l'artiste sur les éléments essentiels du projet. Toute modification significative fera l'objet d'un accord écrit avec le commanditaire.

→ Phase 2 : Réalisation et installation de l'œuvre

Le candidat retenu réalise la conception de l'œuvre, le suivi de réalisation, l'installation de l'œuvre et la cession des droits d'auteur.

4.5. Calendrier prévisionnel

Phase préalable :

- Lancement de la consultation : 11 juillet 2025
- Remise des dossiers de candidature : 03 octobre 2025 à 12h
- Auditions des 3 candidats pré-sélectionnés : 18 et 19 novembre à partir de 18h

Délai d'exécution de la mission :

- **Phase 1** : Conception de l'œuvre => **2 mois**
- **Phase 2** : Réalisation et installation de l'œuvre => **6 mois**

Soit un délai d'exécution de la mission de 8 mois, hors période de validation.

La livraison de l'œuvre devra intervenir au plus tard en septembre 2026.

4.6. Conditions financières

Le montant maximum alloué à ce projet est de 24 000 € HT et couvrira l'intégralité des dépenses (esquisses, études, consultation des habitants, construction, fournitures/matériaux, transport, hébergement, installation, frais de présentation publique, cession des droits artistiques, taxe auprès de l'URSSAF Limousin et autre défraiement). L'enveloppe sollicitée ne pourra pas évoluer au cours de la mission. Les prix ne pourront pas être actualisés. Les frais de mission (repas, hébergement, transport...) seront compris dans les frais de conception et de réalisation.

Le candidat retenu est rémunéré sur la base du devis fourni dans son dossier de candidature. Ce montant et le règlement de la rémunération sont finalisés dans le cadre de la convention établie entre le candidat retenu et la mairie de Luitré-Dompierre.

4.7. Contact

Pour toutes demandes d'informations complémentaires concernant le projet vous pouvez contacter **la mairie de Luitré-Dompierre** au 02 99 97 91 26 ou accueil@luitre-dompierre.fr

Annexes :

Annexe n° 1 : Positionnement marketing de La Régalante

Annexe n° 2 : Modèle de note d'intention *(à retourner complété et signé)*

Annexe n° 3 : Contrat de commande artistique *(à retourner signé)*